

7 avril 1978 - Seul le prononcé fait foi

[Télécharger le .pdf](#)

DECLARATION DE M. VALERY GISCARD D'ESTAING, A L'ISSUE DE LA PREMIERE REUNION DU CONSEIL EUROPEEN DE COPENHAGUE, VENDREDI 7 AVRIL 1978

CE SONT DES ELECTIONS, COMME VOUS LE SAVEZ, AU SUFFRAGE UNIVERSEL ET A LA PROPORTIONNELLE NATIONALE, C'EST-A-DIRE QUE LES REPRESENTANTS FRANCAIS SERONT DESIGNES SUR DES LISTES NATIONALES PORTANT LE NOM DES 81 CANDIDATS A LA FONCTION DE MEMBRE DE L'ASSEMBLEE_PARLEMENTAIRE_EUROPEENNE `PARLEMENT\_EUROPEEN`. C'EST EN TOUT CAS TRES IMPORTANT. VOUS VOUS SOUVENEZ DES DOUTES QUI ONT EXISTE PENDANT LONGTEMPS, D'ABORD SUR LA RATIFICATION DE CET ACCORD ET ENSUITE SUR LA FIXATION DE LA DATE. MAINTENANT L'OPINION PUBLIQUE VA CONNAITRE DESORMAIS LA DATE ET LES MODALITES DE CETTE ELECTION. NOUS AVONS PARLE ENSUITE DES DEUX AUTRES SUJETS, D'ABORD LA DECLARATION SUR LES PRINCIPES DEMOCRATIQUES ET LE RESPECT DES DROITS DE L'HOMME EN CE QUI CONCERNE LES ETATS DE LA COMMUNAUTE ECONOMIQUE EUROPEENNE `CEE`. NOUS NOUS SOMMES MIS D'ACCORD SUR UN TEXTE QUE LA PRESIDENCE DANOISE RENDRA PUBLIC DEMAIN. NOUS AVONS PARLE EGALEMENT DU PROBLEME DE LA FONDATION EUROPEENNE POUR LA CULTURE. NOUS SOMMES TOMBES D'ACCORD POUR LA CREATION DE CETTE FONDATION ET SON INSTALLATION A PARIS. LE SEUL PROBLEME QUI RESTE EN SUSPENS EST LA _NATURE DE LA PROCEDURE CONCERNANT LA CREATION JURIDIQUE DE CETTE FONDATION. CETTE QUESTION SERA EXAMINEE PAR LES MINISTRES DES AFFAIRES ETRANGERES

-\

LE POINT QUE NOUS ALLONS ABORDER MAINTENANT, QUI EST UN POINT FONDAMENTAL, C'EST LA SITUATION ECONOMIQUE ET MONETAIRE DANS LA COMMUNAUTE. J'ESTIME QUE LES CIRCONSTANCES NOUS INVITENT A UN GRAND EFFORT A LA FOIS D'IMAGINATION ET D'ORGANISATION EN CE QUI CONCERNE LA VIE ECONOMIQUE ET MONETAIRE DE LA COMMUNAUTE. J'AURAI L'OCCASION DEMAIN D'ENTRER DANS LE DETAIL DES REFLEXIONS QUE JE _COMPTE FAIRE A NOS COLLEGUES. MAIS, JE LE REPETE, J'ESTIME QUE LE TEMPS EST VENU DE FAIRE OEUVRE D'IMAGINATION ET D'ORGANISATION POUR RECONCILIER DANS LA COMMUNAUTE LA STABILITE ET LA CROISSANCE PUISQU'IL Y A EN SON SEIN DES PAYS QUI CONNAISSENT UNE CERTAINE CROISSANCE SANS STABILITE, D'AUTRES UNE STABILITE AVEC UNE FAIBLE CROISSANCE ET QU'IL FAUT AGIR A LA FOIS SUR-LE-PLAN DES POLITIQUES ECONOMIQUES ET SUR-LE-PLAN DU DEVELOPPEMENT, A L'INTERIEUR DE LA COMMUNAUTE, D'UN SYSTEME STABLE DE RELATIONS DE CHANGES

-\